

Le Mini-journal du Lac



La Via Ferrata de la chute à Philomène, une activité unique en son genre au sud du fleuve Saint-Laurent et à l'est de Québec!

Une Via Ferrata, c'est un parcours en paroi rocheuse à mi-chemin entre l'escalade et la randonnée.

VOTRE MUNICIPALITÉ EST UN

MEMBRE SOUTIEN

DE LA COOPÉRATIVE DE
PLEIN AIR DE LA MATAPÉDIA

Le statut de membre permet aux **résidents** de bénéficier automatiquement, lors de leur réservation, d'un **rabais de 15%** sur chaque billet de Via Ferrata.

POUR INFORMATION :

 Via Ferrata de la chute à Philomène

 info@pleinairlamatapia.ca

 pleinairlamatapia.ca/via-ferrata

POUR RÉSERVATION:

<https://app.endorphine.ca/c/cooppleinair>



**VIA
FERRATA**
CHUTE À PHILOMÈNE



33, rang St-Louis
Saint-Alexandre-des-Lacs



PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-ZÉNON-DU-LAC-HUMQUI

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Avis est donné par la soussignée que pour des raisons d'ordre administratif la session ordinaire du conseil du 7 août 2023 est reportée au 8 août 2023 à 20 heures.

Donné à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui ce 4^{ième} jour du mois de juillet deux mille vingt-et-trois (2023).


Maryline Pronovost, greffière-trésorière



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MRC DE LA MATAPÉDIA ET SES PARTENAIRES INVITENT LES PLAISANCIERS À LAVER LEUR EMBARCATION

Amqui, le 3 juillet 2023. Afin de réagir à la prolifération des espèces aquatiques envahissantes dans différents plans d'eau de l'Est-du-Québec, la MRC de La Matapédia et ses partenaires passent à l'action et lancent une opération relative à l'importance, pour les plaisanciers, de procéder au lavage de leur embarcation à chacune de leur visite sur un lac.

La présence d'espèces aquatiques envahissantes (moule zébrée, myriophylle à épi, vivipare géorgienne, etc.) peut avoir des impacts négatifs très importants, notamment quant à la biodiversité, aux prises d'eau potable, à la qualité de l'eau, et aux activités de plaisance pratiquées sur les lacs. Ces impacts écologiques, économiques et sociaux préoccupent les municipalités, différentes organisations matapédiennes de même que des citoyennes et des citoyens.

« Il y a quelques mois, nous avons été sollicités par différents intervenants du milieu et nous avons accepté de nous mobiliser afin de soutenir l'utilisation des stations de lavage sur notre territoire. En plus d'outils de sensibilisation, nous prévoyons nous impliquer financièrement afin de permettre l'implantation de stations supplémentaires et de barrières automatisées, et ce, afin de contribuer à protéger les principaux plans d'eau accessibles au public de La Matapédia », a expliqué M. Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de La Matapédia.

Dès cet été, un dépliant de sensibilisation sera distribué et de grands panneaux seront installés aux différents points d'accès au lac Matapédia, dont la situation est jugée prioritaire. La station de lavage de la marina Albert-Lévesque de Val-Brillant sera modernisée et le parc Pierre-Brochu de Sayabec sera doté de la sienne d'ici la fin de l'année. Elles s'ajouteront à celle du Camping d'Amqui, déjà opérationnelle. En 2024, il est envisagé d'installer des barrières automatisées aux trois endroits et les efforts pourraient ensuite être concentrés sur d'autres cours d'eau matapédiens.

Par ailleurs, la MRC entend fermer l'accès au lac par le Parc régional de la Seigneurie-du-Lac-Matapédia pour les embarcations à moteur et travaille, conjointement avec les municipalités concernées, sur un projet de règlement municipal qui viendrait encadrer le lavage des embarcations.

« Il est urgent d'agir afin de protéger nos plans d'eau, qui constituent une richesse inestimable pour notre région. Il est nécessaire de nous impliquer afin de contrôler les espèces aquatiques envahissantes et de nous assurer de pouvoir continuer longtemps à profiter d'un accès à des plans d'eau en santé », a conclu M. Tremblay.

Ce plan d'action est réalisé en étroite collaboration avec la Ville d'Amqui, les municipalités de Val-Brillant et Sayabec, le Comité de protection du lac Matapédia, et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche. Mme Kristina Michaud et M. Pascal Bérubé, députés, ainsi qu'André Hallé et fils Ltée de même que Garage J.M. Villeneuve Inc., apportent quant à eux leur soutien financier au projet.

- 30 -

Source et entrevue :

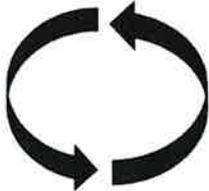
M. Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1107
j.tremblay@mrcmatapedia.quebec



Combattons les espèces envahissantes aquatiques grâce au nouveau site web qui répertorie les stations de nettoyage des embarcations

Rimouski, le 29 juin 2023 – À l'automne 2022, la moule zébrée a été détectée au lac Témiscouata et le myriophylle à épis est présent au lac du Gros Ruisseau depuis 2017. Le nettoyage des embarcations est le meilleur moyen d'empêcher l'introduction de ces espèces dans de nouveaux lacs.

Un développeur Web de la municipalité de Saint-Hubert au Bas-Saint-Laurent, Sébastien Dumais, a créé une carte interactive par région qui répertorie les stations de lavage du Québec (<https://stationdelavage.ca/>). Il est donc maintenant facile de repérer une station de lavage pour y nettoyer votre équipement et mieux protéger nos cours d'eau des espèces envahissantes aquatiques.

 <p>NETTOYER TOUT VOTRE ÉQUIPEMENT POUR NE PAS FAIRE VOYAGER LES INDÉSIRABLES!</p>	
 <h3>1. INSPECTER</h3> <p>Inspecter visuellement votre embarcation (ou matériel) Retirer tout débris, résidus de plantes ou autres</p>	 <h3>2. VIDER</h3> <p>Vider toutes les parties possibles de l'embarcation. Aucune eau ne doit être transportée</p>
 <h3>3. NETTOYER</h3> <p>Lavage à l'eau chaude (60°C) Ou vinaigre blanc/eau de javel</p>	 <h3>4. RÉPÉTER</h3> <p>Répéter toutes ces actions!</p>



Extrait du Procès-Verbal
Ou
Copie de Résolution

Du 3 juillet 2023

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

À la session ordinaire du Conseil de la Corporation Municipale de St-Zénon du Lac-Humqui tenue le 3 juillet 2023 à 20 heures, au 146, Route 195, Lac-Humqui et à laquelle étaient présents le maire Gino Canuel et les conseillers suivants : Caroline Dumont, Diane Soucy, Karine Dechamplain, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud, ainsi que Maryline Pronovost, greffière-trésorière

Résolution 80-23

GARAGE MUNICIPAL LAC-HUMQUI – CAMION STERLING - SURPLUS D'INVENTAIRE

Attendu que la vérification mécanique du Sterling doit être effectuée avant le 31 juillet ;

Attendu que la municipalité désire s'en départir, ainsi que d'autres articles de déneigement en surplus d'inventaire ;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de :

- Vendre le camion au plus offrant à une mise minimale de 8 000\$ et le peigne usagé du Western à partir de 2 500\$
- Publier via facebook, le mini-journal et possiblement d'autres applications internet appropriées
- Organiser des visites sur rendez-vous
- Recevoir les offres par écrit ou par courriel avant la prochaine séance ordinaire du conseil au plus tard à 17h le 8 août 2023 au bureau municipal.

Extrait certifié conforme
Ce 4^{ème} jour du mois de juillet 2023

Maryline Pronovost

Maryline Pronovost, greffière-trésorière

Nouvelles municipales

AVIS PUBLIC

Tel que décrit dans la publication de la résolution 80-23, le conseil de la municipalité de Lac-Humqui désire se départir du camion Sterling et d'autres articles de déneigement au garage municipal.

GARAGE MUNICIPAL LAC-HUMQUI – CAMION STERLING 2008 – SURPLUS D'INVENTAIRE

Attendu que la vérification mécanique du Sterling doit être effectuée avant le 31 juillet ;
Attendu que la municipalité désire s'en départir, ainsi que d'autres articles de déneigement en surplus d'inventaire ;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité de :

- vendre le camion au plus offrant à une mise minimale de 8 000\$ et le peigne usagé du Western à partir de 2 500\$
- publier via facebook, le mini-journal et possiblement d'autres applications internet appropriées
- organiser des visites sur rendez-vous
- recevoir les offres par écrit ou par courriel avant la prochaine séance ordinaire du conseil au plus tard à 17h le 8 août 2023 au bureau municipal.



Pour information ou rendez-vous contactez : le bureau municipal au 418-743-2177
poste 1675 aux heures de bureau ou laissez un message.
Ou via le site internet : <https://www.lachumqui.com/fr/contact/>